

COMMUNE D'ISOLACCIO DI FIUMORBO (20243)

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**ETUDE DE Me Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243),
Z.I Migliacciaru**

Tel : 04 95 56 53 00 – Fax : 04 95 56 20 99

Date de l'acte : 18/10/2018.

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243), il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, de :

Mme Virginie SANTONI veuve Mr Pierre Baptiste Napoléon POLI, demeurant à ISOLACCIO DI FIUMORBO (20243).

Née à ISOLACCIO DI FIUMORBO le 24 décembre 1895.

Décédée à ISOLACCIO DI FIUMORBO le 27 avril 1983.

Et ses deux enfants :

Mr Charles POLI, Médecin, époux de Mme Jeanne Odette MEYER demeurant à CALUIRE ET CUIRE (69300) 12 place Gutemberg.

Né à ISOLACCIO DI FIUMORBO (20243) le 21 mai 1925.

Mr Roger POLI, médecin, époux de Mme Eliane Henriette SIGALA demeurant à VILLEVEYRAC (34560) 20 rue du Sauze.

Né à BOUGIE (ALGÉRIE) le 6 juillet 1927.

Sur les biens suivants :

Commune d' ISOLACCIO DI FIUMORBO (Haute-Corse).

***Les 2/3 indivis des parcelles de terres** cadastrées :

- section : F, numéro : 342, lieudit : SOTTOHACCIO, pour 05a 20ca.
- section : F, numéro : 343, lieudit : SOTTOHACCIO, pour 19a 84ca.
- section : F, numéro : 394, lieudit : SOTTO LA CHIESA, pour 02a 35ca

***La totalité des parcelles de terres** cadastrées :

- section : F, numéro : 340, lieudit : ORTO DI FRATI, pour 04a 87ca.
- section : F, numéro : 341, lieudit : SOTTOHACCIO, pour 17a 73ca.
- section : F, numéro : 393, lieudit : SOTTO LA CHIESA, pour 02a 05ca.
- section : F, numéro : 533, lieudit : SOTTO LA CHIESA, pour 01a 60ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire »

« Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me MICHELI dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

Mail de l'étude : grimaldi.micheli@notaires.fr

François GRIMALDI et Sylvie MICHELI

NOTAIRES ASSOCIÉS

ZI MIGLIACCIARO - BP 44

20243 PRUNELLI DI FIUMORBO

TEL 04.95.56.53.00

FAX 04.95.56.20.99

François GRIMALDI et Sylvie MICHELI
NOTAIRES ASSOCIÉS
Z.I. MIGLIACCIARO
BP 44 - 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO
Tél. : 04 95 56 53 00
Fax : 04 95 56 20 99